



Pour une critique épistémologique et politique de la catégorie "langue"

Malo Morvan

► To cite this version:

Malo Morvan. Pour une critique épistémologique et politique de la catégorie "langue". Atala. Cultures et sciences humaines, 2021, Qu'apprend-on quand on apprend des langues ?, 21, pp.85-101. hal-03183686

HAL Id: hal-03183686

<https://hal.science/hal-03183686>

Submitted on 28 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Pour une critique épistémologique et politique de la catégorie "langue"

Malo MORVAN

in. : *ATALA, Cultures et Sciences Humaines.*

N°21, 03/2021 : Qu'apprend-on quand on apprend des langues ?

[Remarques :

- les nombres entre crochets correspondent à la pagination dans la version publiée de cet article, et servent de référence en cas de citation.
- Les guillemets droits ("") renvoient aux usages métalinguistiques des termes, catégories, notions discutés, les guillemets français («») renvoyant à des citations]

Table des matières

1 Parler ou non une même langue : quels critères de définition ?.....	2
1.1 L'appartenance à une communauté linguistique.....	3
1.1.1 Un raisonnement circulaire.....	3
1.1.2 Un critère contraire aux observations.....	3
1.1.3 Des « communautés » toutes faites aux remous du social.....	4
1.2 L'intercompréhension.....	5
1.2.1 Un critère contraire aux observations.....	5
1.2.2 Que signifie "comprendre" ?.....	6
2 Les présupposés véhiculés par la notion de <i>langue</i>	6
2.1 Homogénéité et étanchéité des pratiques linguistiques.....	6
2.2 L'immanence du linguistique ou son indépendance envers le social.....	8
2.2.1 Les phénomènes linguistiques se produisent-ils hors du monde social ?.....	8
2.2.2 Comment explique-t-on l'évolution historique des pratiques linguistiques ?.....	9
2.3 D'autres catégories, pour résoudre ces problèmes ou les reconduire ?.....	9
3 Les effets politiques de l'usage de la notion de "langue".....	10
3.1 Instaurer une norme, hiérarchiser les usages.....	11
3.1.1 Qui parle "le" français ?.....	11
3.1.2 Créer le centre et la périphérie.....	11
3.1.3 Entre normativisme et relativisme : la question des contextes de pratique.....	11
3.2 Langue et sentiment d'appartenance communautaire.....	12
4 Conclusion : de l'emploi des catégories à l'analyse des catégorisations.....	13

Résumé

Cet article présente différents arguments existant dans le domaine de la sociolinguistique selon lesquels la notion de "langue" ne rend pas correctement compte de nos pratiques linguistiques dans leur complexité et leur diversité. Elle repose sur des présupposés statiques et homogénéisants, qui ne montrent pas le dynamisme et l'hétérogénéité de nos manières de parler, et les présentent comme indépendantes des influences sociales qui les régissent. Une fois cette critique opérée, il convient d'analyser les effets politiques produits par la catégorisation en "langues" de nos manières de parler.

Abstract

This paper presents some arguments coming from the field of sociolinguistics, according to which describing the ways we speak in terms of "languages" is not sufficiently precise to account for their complexity and diversity. Such a categorisation describes speech on a static and homogeneous basis, which does not express its dynamism and heterogeneity, and presents it as free from social influences. Once these critical arguments are presented, an analysis of the political effects resulting from categorizing the ways we talk as "languages" may ensue.

Mots-clés : langue, catégorisations, groupisme, épistémologie.

Keywords : language, categorisations, groupism, epistemology.

[85] La question posée par ce numéro d'*Atala. Cultures et sciences humaines*, à savoir *Qu'apprend-on lorsque l'on apprend une langue ?* repose sur un présupposé, celui de l'existence même des langues, ou plutôt de la pertinence de la notion de "langue" comme catégorie descriptive.

Nous souhaiterions interroger ce présupposé, et défendre la thèse selon laquelle le maintien d'une réflexion faisant usage de la notion de "langue" mène à un raisonnement qui débouche non seulement sur des apories, d'un point de vue descriptif, mais également sur des pratiques et discours de dénigrement, d'un point de vue politique.

Le raisonnement proposé s'effectuera à partir du point de vue de la sociolinguistique ; cette discipline, née dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle, analyse les pratiques linguistiques en tant que pratiques sociales : quelles sont les positions sociales respectives des personnes s'adressant les unes aux autres ? Que montre-t-on de sa situation sociale en s'exprimant de telle ou telle manière ? Que révèlent, socialement parlant, les [86] évaluations sur la correction de telle ou telle manière de parler ? Voici quelques exemples de questions que pose la discipline¹.

1 Parler ou non une même langue : quels critères de définition ?

La notion de "langue" est omniprésente dans nos discours quotidiens et se drape d'une évidence, à tel point que l'on pourrait trouver insolite de vouloir la remettre en question. De nombreuses pratiques et dispositifs renforcent quotidiennement notre croyance en l'existence des langues : des cours « de langue » sont dispensés dans le système scolaire, les compétences des élèves « en langue » sont évaluées ; des tests (comme le *Test of English for International Communication* [TOEIC], le *Test of English as a Foreign Language* [TOEFL], etc.), des cadres d'évaluation (le *Cadre Européen Commun de Référence* [CECR]), voire des classifications (codes ISO 639, représentation en arbres phylogénétiques, etc.) contribuent à positiver leur existence. Toutes ces pratiques semblent ainsi tenir pour acquis le fait que classer des manières de parler dans une catégorie "langue" va de soi et ne constitue pas un problème.

Il existe pourtant de nombreuses notions que nous utilisons quotidiennement et qui sont fort imprécises d'un point de vue descriptif : par exemple, la catégorie de "poisson" regroupe, d'un point de vue phylogénétique, des taxons relativement hétérogènes, mais nous l'employons en raison de la ressemblance que nous percevons spontanément entre ces différents animaux marins. De même, la notion commune de "légume" ne possède pas de sens précis d'un point de vue botanique puisque l'on y regroupe aussi bien des racines (carottes), des tubercules (pommes de terre), des tiges (blettes), des feuilles (épinards), des graines (pois), des fruits (tomates), etc. : elle ne renvoie qu'à des habitudes culinaires culturelles.

Nous voudrions défendre ici qu'il en va de la "langue" comme du "poisson" ou du "légume" : ce sont des notions utilisées au quotidien, mais qui manquent de précision d'un point de vue descriptif. Néanmoins, à la différence des deux notions précédentes, l'emploi de la notion de "langue" produit également des effets politiques. [87]

1 Comme toute discipline, la sociolinguistique ne parle pas d'une seule voix, elle présente différents courants théoriques parfois en désaccord les uns avec les autres. Par exemple, certains courants sont fortement associés à des mouvements de défense des langues dites « minoritaires » : pour ces derniers, il n'est pas question d'interroger la notion de *langue*, ce qui semblerait miner l'objet même de leur mouvement. La position exposée ici se rapprocherait davantage du courant nommé « sociolinguistique critique », né au début des années 2000. Voir à ce sujet HELLER (Monica), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier, 2002.

Nous pouvons commencer par présenter les difficultés descriptives et épistémologiques que soulève la notion de "langue" en posant une question simple : si l'on savait clairement comment définir "une langue", nous pourrions facilement répondre à une question comme : *lorsque deux personnes parlent, avec un certain degré de proximité et de différence dans leurs manières de parler, comment peut-on établir si oui ou non elles parlent "la même" langue ?* Répondre à cette question supposerait de pouvoir identifier un *critère*, ce dernier permettant de délimiter lorsque des manières de parler relèvent "de la même langue", ou au contraire "de langues différentes". Or, sur quel critère solide peut-on s'appuyer pour répondre à cette question initiale ? Les deux critères les plus souvent avancés à ce sujet sont les suivants :

- des personnes parlent la même langue lorsqu'elles appartiennent à la même *communauté linguistique* ;
- des personnes parlent la même langue lorsqu'elles parviennent à se *comprendre* mutuellement.

Examinons tour à tour chacun de ces critères.

1.1 L'appartenance à une communauté linguistique

L'idée, relativement commune, derrière ce premier critère, est la suivante : deux personnes parlent "la même" langue si elles appartiennent à "la même" communauté de locuteurs et locutrices, et elles parlent des langues différentes si elles appartiennent à des communautés différentes. Ainsi, le "français" serait la langue de la communauté nommée "francophonie" ; on classe alors le français québécois ou guadeloupéen dans la même catégorie "langue française", mais il suffit de traverser la frontière italienne pour que les pratiques linguistiques, malgré leur éventuelle proximité avec le français, soient classées dans une autre "langue", nommée "italien". Ce critère est soumis à deux difficultés : **d'une part**, il repose sur un raisonnement circulaire ; **d'autre part**, il ne correspond pas aux pratiques linguistiques observables.

1.1.1 Un raisonnement circulaire

Si la langue se définit par la commune appartenance de son locutorat à une communauté linguistique, comment se définit cette même communauté linguistique ? On voit ici poindre un problème terminologique : si l'on définit une "communauté linguistique" comme un ensemble ou un groupe de gens parlant "la même langue", la notion à définir se trouve dans la définition. Une telle définition est dite circulaire dès lors que, quand on définit A par B, on définit également B par A. [88]

1.1.2 Un critère contraire aux observations

La définition de la langue par le critère de l'appartenance à une communauté a, en outre, pour défaut de présupposer une relation univoque entre une pratique linguistique et un ensemble défini de locutrices et de locuteurs. Or, il n'est pas besoin d'aller bien loin pour constater que cette relation univoque est mise en défaut dans la plupart des situations linguistiques. On trouve ainsi des observations contraires à ce postulat dans les deux sens :

- une même langue peut être parlée par différents groupes de locuteurs et de locutrices. Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'étendue de la francophonie. Le français est langue officielle dans trente-deux états, l'*Observatoire de la Langue Française* (OLF) estime à 300 millions le nombre de ses locuteurs et locutrices (dont 235 millions en font un usage quotidien), et quatre-vingt-huit états sont membres de l'*Organisation Internationale de la Francophonie* (OIF)². Le constat serait le même pour toutes les langues issues de pays colonisateurs (anglais, espagnol, portugais), et s'observerait encore dans d'autres situations où les événements historiques (migrations, prosélytisme religieux, relations commerciales, évolution du découpage administratif et territorial, etc.) ont eu pour conséquence que diverses populations parlent "la même langue" sur différents territoires et dans différents cadres institutionnels ;
- un même groupe peut parler différentes langues. Ici, de nombreux cas de plurilinguisme permettront de saisir cette situation. On peut bien entendu penser à des territoires francophones comme la Belgique, la Suisse, le Canada, et toutes les colonies françaises ; la France³, elle-même, en constitue déjà un bon exemple. De manière générale, ce que montrent les observations sociolinguistiques, c'est que loin de relever de l'exception, le plurilinguisme constitue bien plutôt la règle dans la plupart des communautés linguistiques du monde. [89]

1.1.3 Des « communautés » toutes faites aux remous du social

D'une manière générale, ce recours à la notion de *communauté* présente en fait davantage de difficultés qu'il n'apporte de solutions, puisqu'il faudrait être capable de définir où commence et où s'arrête une "communauté" : définit-on cette dernière en fonction de critères administratifs, de localisation territoriale, de valeurs et de pratiques culturelles partagées, etc. ? Aucune de ces définitions n'est totalement satisfaisante, et finalement, il nous faut nous tourner non seulement vers une remise en question des catégorisations postulant des "groupes" tout constitués et bien délimités, mais aussi une remise en question de notre tendance à analyser le social par la mobilisation de telles catégories « groupistes »⁴. L'adjonction de l'adjectif "linguistique" à "communauté" n'enlève aucune difficulté à cette notion, la définition simple et consensuelle d'une "communauté linguistique" constituant un véritable serpent de mer, une pierre sur laquelle les linguistes achoppent à se mettre d'accord depuis des décennies⁵.

C'est ainsi le présupposé sociologique selon lequel il existerait des communautés données d'avance et facilement délimitables qu'il convient de remettre en question. Rares sont aujourd'hui

2 Source : <http://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde/> (consulté le 17/02/2020).

L'évolution démographique des anciennes colonies va même dans le sens d'une déterritorialisation de la langue française : les estimations de l'OIF prédisent que « près de 90 % de la jeunesse francophone sera africaine à l'horizon 2050 » (<https://www.odsef.fss.ulaval.ca/> [consulté le 17/02/2020]).

3 La brochure 2016 de la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France* (DGLFLF) intitulée *Références 2016, les langues de France* propose ainsi pour la France métropolitaine une liste de 10 à 25 langues (selon que certains parlers sont classés comme autonomes ou comme subdivisions d'une pratique plus étendue), 12 pour la Guyane, 28 pour la Nouvelle-Calédonie, plus 13 langues pour le reste de l'outre-Mer, auxquelles il faut ajouter les « langues non-territoriales », parlées par des personnes ayant émigré en France (la *Délégation* retient, sans expliquer les critères de cette sélection, les suivantes : arabe dialectal, arménien occidental, berbère, judéo-espagnol, romani, yiddish), et la langue des signes française. Source : <http://www.culture.gouv.fr/content/download/138305/1515485/version/2/file/LgdeFr-2016.pdf> (consulté le 15/04/2019).

4 BRUBAKER (Rogers), *Ethnicity Without Groups*, Cambridge (États-Unis), Harvard University Press, 2006.

5 CALVET (Louis-Jean), *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon, 2004, notamment p. 81-85.

les analyses en sociologie ou en anthropologie qui s'appuient encore sur ce genre de prémisses. Il semble beaucoup plus pertinent d'observer que chaque sujet est doté d'appartenances sociales multiples qui se trouvent définies, négociées, contestées, retraduites en permanence dans la variété de nos relations sociales. Ainsi, les alliances et jeux d'opposition se font et se défont en permanence, selon les contextes sociaux et les multiples interprétations que nous leur donnons. Sur de telles bases sociologiques, il conviendrait de reconceptualiser en conséquence les catégories mobilisées pour rendre compte de nos interactions verbales.

1.2 L'intercompréhension

Le second critère, régulièrement invoqué, pour rendre compte de la définition commune de la notion de "langue" est le suivant : des personnes parlent la même langue si elles sont capables de se comprendre mutuellement, et des langues différentes si elles ne se comprennent pas. Ici aussi, le critère invoqué fait face à une double difficulté : **d'une part**, il ne correspond pas à ce que l'on observe communément ; **d'autre part**, sa définition est fortement imprécise. [90]

1.2.1 Un critère contraire aux observations

Ici encore, il n'est pas besoin de chercher des observations très originales pour saisir l'insuffisance du critère de l'intercompréhension et, ici aussi, les contre-exemples se trouvent dans les deux sens :

- on peut se comprendre mutuellement sans parler "la même langue". Il existe de nombreuses situations où des pratiques linguistiques sont catégorisées comme appartenant à "des langues différentes", alors même que leurs locutorats respectifs se comprennent mutuellement : ainsi, le norois, le danois, et le suédois, sont mutuellement intercompréhensibles, de même que le bambara, le malinke, le dioula et le mandingue, ou encore le bosniaque, croate, macédonien et le serbe⁶ ;
- on peut ne pas se comprendre mutuellement alors que l'on parle "la même langue". La diversité des manières de parler "une même langue" se développe sur plusieurs facteurs : qu'il s'agisse de forts accents régionaux, d'écarts générationnels, de jargons spécifiques à des milieux professionnels (tout le monde ne comprend pas le vocabulaire de la médecine, de la mécanique, ou du droit), ou qu'il dépende des supports de communication (pensons aux personnes n'utilisant pas certains modes de communication numériques, déconcertées au moment de leurs premiers contacts), nombreuses sont les situations d'incompréhension, même au sein d'"une" langue. Contrairement à des conceptions ingénues qui voudraient que « le langage serve à communiquer », on constate même que l'incompréhension peut se trouver cultivée lorsqu'il s'agit de revendiquer une appartenance à un certain milieu social : à ce titre, les analyses de Pierre Bourdieu concernant la distinction sociale s'appliquent tout également aux manières de parler⁷.

6 Ces situations s'expliquent généralement par l'évolution historique : le cas récent le plus flagrant est sûrement celui de l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie. La séparation en différentes entités administratives n'a pas supprimé pour autant les proximités linguistiques entre les différents ex-territoires, même si les nationalismes en Serbie et en Croatie ont eu tendance à augmenter la différenciation linguistique. Certains et certaines sociolinguistes ont tiré des conclusions critiques envers la notion de langue en conséquence de l'observation sur ces terrains. Voir pour le Mali : CANUT (Cécile), *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007. Pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est : SÉRIOT (Patrick), *Les langues ne sont pas des choses. Discours sur la langue et souffrance identitaire en Europe centrale et orientale*, Paris, Éditions Petra, 2010.

7 Voir *infra* note 15.

1.2.2 Que signifie "comprendre" ?

La seconde difficulté d'une définition de la langue reposant sur le critère de l'intercompréhension tient à ce que la notion de "compréhension" est mal définie. Que signifie "comprendre" ? Cela s'applique-t-il à des voyageurs ou voyageuses qui parviennent à faire passer un message rudimentaire à [91] l'aide de gestes, monstrations, et intonations ? D'une simple transmission d'informations factuelles ? D'un ou d'une élève lisant un texte de philosophie, qui en comprend chaque mot, mais ne voit pas quelle question se pose l'auteur ? De personnes se connaissant assez bien pour être capables de saisir, au-delà d'un propos, l'ironie, les sous-entendus, les implicatures, etc. ? On voit que toutes ces situations, dans leur diversité et pourtant leur banalité, renvoient à des acceptions complètement différentes de la notion de "compréhension".

2 Les présupposés véhiculés par la notion de langue

Après avoir présenté les insuffisances des critères communément retenus pour définir la notion de "langue", nous pouvons nous pencher sur les présupposés que son usage véhicule. Que disons-nous lorsque nous classons des manières de parler, ou des pratiques linguistiques, en faisant usage de la catégorie de "langue" ?

2.1 Homogénéité et étanchéité des pratiques linguistiques

Lorsque l'on évoque les pratiques linguistiques en faisant usage de la catégorie "langue", on suppose, par-là même, qu'il est possible de clairement délimiter ces langues et de départager ce qui en fait partie ou non. L'hétérogénéité interne à ce qui est regroupé dans la "langue" se trouve ainsi négligée, tout comme les éventuels points communs entre la pratique considérée et celles que l'on trouve dans d'autres "langues".

Or, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques est un fait que l'on ne saurait négliger. Dès la fin du XIX^e siècle, la dialectologie est sûrement la première discipline à avoir pris celle-ci au sérieux, en dressant des atlas linguistiques⁸. Si l'hétérogénéité des manières de parler liée à la géographie est la plus facile à observer et à restituer graphiquement sur des cartes, d'autres facteurs de variation existent au sein des pratiques regroupées comme "une langue" : en fonction des générations, des milieux sociaux, des contextes d'interlocution, des supports de communication, etc.⁹. [92]

Il serait possible de nier cette variabilité interne à la langue en la considérant comme négligeable, ou tout du moins inférieure à la variabilité entre les langues. Mais le principe selon

8 Voir celui de Jules GILLIÉRON et Edmond EDMONT pour la France (<http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect5/#/> [consulté le 31/01/2021]) ou celui de Pierre Le Roux pour la Bretagne (<http://sbahuaud.free.fr/ALBB/> [consulté le 31/01/2021]).

9 La sociolinguistique variationniste a proposé différents noms pour ces variations : *diachronique* (dans le temps), *diatopique* (dans l'espace), *diastatique* (selon les milieux sociaux), *diaphasique* (selon les contextes d'interlocution), *diamésique* (selon le canal employé). Il ne s'agit pas, ici, de prétendre circonscrire la totalité des facteurs de variation car le fait que telle manière de parler soit ou non considérée comme représentative d'une portion spécifique de la population est un phénomène qui peut lui-même varier selon les situations sociales. Autrement dit, certains facteurs de polarisation sociale peuvent ne valoir que dans certains contextes, apparaître et disparaître selon les situations. Voir LACLAU (Ernesto), MOUFFE (Chantal), *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, Julien Abriel (trad.), Paris, Pluriel, coll. « Les Solitaires Intempestifs », 2009. Ainsi, il est possible que, dans certains contextes sociaux, l'opposition genrée se traduise dans des manières de parler ; de même, des communautés se créant sur de nouvelles bases par l'intermédiaire des échanges numériques peuvent produire contextuellement des pratiques linguistiques qui leur sont propres.

lequel "*l'écart interne à une langue est nécessairement inférieur à l'écart entre deux langues*" se voit infirmé par l'observation : nous avons déjà mentionné plusieurs exemples de pratiques catégorisées comme "des langues différentes" bien qu'elles soient suffisamment proches l'une de l'autre pour être mutuellement compréhensibles (norrois/danois/suédois ; bambara/malinke/dioula/mandingue ; bosniaque/croate/macédonien/serbe). Ainsi, pour reprendre l'exemple de l'opposition norrois/suédois/danois, il peut exister plus de différence entre certaines variétés du norrois (le *bokmål* et le *nynorsk*) qu'entre l'une de ces variantes et le danois. De même, entre le français juridique, le français des poésies avant-gardistes, celui des chroniques médiévales, celui des SMS, celui parlé en Algérie, en République démocratique du Congo ou au Nouveau-Brunswick, celui des banlieues défavorisées et celui des territoires ruraux, il peut exister des écarts plus grands qu'il n'en existe entre certaines pratiques du néerlandais et de l'allemand ou de l'*afrikaans*¹⁰.

Certes, il est possible de dire : "*certaines manières de parler sont plus différentes entre elles que d'autres*". Mais corréliser ces écarts avec la classification en langues constitue un saut que les observations de terrain ne justifient pas. Par ailleurs, il faudrait encore parvenir à s'entendre sur ce que l'on nomme "mesurer un écart" : certaines manières de parler diffèrent les unes des autres en raison de choix lexicaux, de constructions morphologiques, d'organisation syntaxique, ou de facteurs liés à la prononciation (phonologie, phonétique, prosodie). Sur lequel de ces aspects s'appuie-t-on lorsque l'on constate un écart entre des manières de parler ? Et, à supposer que celles-ci diffèrent uniquement sur certains de ces aspects, mais non sur tous, comment justifie-t-on de privilégier plutôt la dimension lexicale ou la dimension morphologique ? Un tel choix semblerait tout simplement arbitraire. [93]

Enfin, à supposer que l'on soit parvenu à s'entendre sur un aspect à privilégier, ou à trouver une méthode de mesure d'écart entre pratiques linguistiques qui les concilie tous entre eux, on fait face à une nouvelle difficulté : peut-on délimiter un seuil en-deçà duquel il soit possible de dire "*cela relève encore de la même langue*", et à partir duquel on puisse déclarer "*ce sont maintenant deux langues différentes*" ? Il n'est pas possible de délimiter *a priori* un tel seuil d'écart qui fasse passer le statut d'écart interne à une langue à celui de différence entre deux langues. D'une manière générale, le degré de différence entre les pratiques linguistiques, d'une part, et les catégories par lesquelles on nomme ces mêmes pratiques, d'autre part, ne sont pas des phénomènes corrélés de manière univoque.

Or, classer nos pratiques linguistiques en "langues" nous mène à nous les représenter comme si elles étaient globalement homogènes à l'intérieur (ou avec un degré de variation négligeable), et faciles à délimiter d'autres "langues". Face à ces simplifications, les observations sociolinguistiques depuis maintenant plusieurs décennies mettent en avant non seulement *l'hétérogénéité* interne de ce que l'on regroupe au sein d'une "langue", mais également la *porosité* entre des pratiques pourtant catégorisées dans des "langues" différentes.

10 Ces trois "langues" font partie du « groupe germano-néerlandais » dans la classification standard en linguistique. C'est surtout le bas-allemand ou *Plattdeutsch*, parlé dans le nord de l'Allemagne, qui est proche du néerlandais. L'*afrikaans* est le résultat de la colonisation hollandaise en Afrique du Sud et Namibie, qui y a exporté le néerlandais et l'y a accommodé aux parlers déjà existants. La différenciation progressive s'est opérée principalement dans la morphologie verbale et la phonologie, mais une forte intercompréhension demeure encore à ce jour en raison des proximités lexicales et syntaxiques.

2.2 L'immanence du linguistique ou son indépendance envers le social

Le second présupposé véhiculé par la notion de "langue" tient à ce qu'il donne l'impression d'une indépendance des phénomènes linguistiques envers les déterminants sociaux.

2.2.1 Les phénomènes linguistiques se produisent-ils hors du monde social ?

Un des effets de l'usage de la notion de "langue" est de donner à penser les phénomènes linguistiques comme s'ils suivaient leur ordre propre. En ce sens, les éventuels points communs et différences entre des ensembles de pratiques linguistiques ne peuvent qu'être ramenés à la question simpliste de savoir si ces derniers appartiennent ou non à "la même langue" : ce faisant, on se contente de dresser un catalogue des pratiques, sans véritablement proposer d'explication quant aux causes de leur répartition. En particulier, on se prive alors de rendre compte de l'analogie existant entre les processus d'identification et de différenciation au sein des pratiques linguistiques et ces mêmes processus lorsqu'ils s'appliquent à d'autres types de pratiques sociales. Or, il existe une certaine cohérence, sinon une solidarité, dans la manière dont les sujets sociaux expriment leurs positions sociales à travers des pratiques sociales et culturelles situées : si les manières de s'habiller, de se nourrir, d'occuper son temps, [94] de se déplacer, d'habiter, etc., diffèrent selon les générations, les territoires, les milieux sociaux, il en va de même pour les manières de parler, et selon des processus analogues. Contre le présupposé d'indépendance des phénomènes linguistiques envers leurs déterminants sociaux que postule l'usage de la notion de "langue", le regard sociolinguistique postule que les processus expliquant la répartition des pratiques linguistiques sont analogues à ceux d'autres pratiques sociales. En ce sens, pour pasticher Spinoza, la langue n'est pas un empire dans un empire, elle n'obéit pas uniquement à son ordre propre, mais elle se pratique au sein du monde social. Ainsi, détacher les processus linguistiques des déterminants sociaux guidant également nos autres pratiques nous condamnerait à ne pas percevoir cette cohérence entre les pratiques linguistiques et les autres pratiques sociales.

C'est dans cette optique que, depuis le début de cet article, les alternatives terminologiques à la notion de "langue" dont nous faisons usage sont, par exemple : "pratiques" ou "usages" linguistiques, "manières" de parler.

Ce vocabulaire permet en effet davantage de rendre compte de la solidarité entre différentes pratiques culturelles, que ces dernières relèvent du langage ou d'autres domaines. Les termes de "pratiques", "usages", "manières" peuvent en effet tout aussi bien s'appliquer aux domaines vestimentaires, culinaires, architecturaux, etc., en tant qu'ils sont marqueurs d'un certain positionnement au sein du monde social. En postulant que les pratiques linguistiques sont socialement distinctives, comme le sont toutes les autres pratiques sociales, nous nous demanderons ainsi : cette personne cherche-t-elle à manifester sa compétence professionnelle en mobilisant le jargon spécifique (ou "technolecte") de sa profession ? Celle-ci témoigne-t-elle de sa volonté de se rapprocher d'un certain locutorat par l'appropriation de tournures linguistiques propres à ce dernier ? Cherche-t-elle au contraire à manifester une appartenance sociale singulière par l'usage de formes caractéristiques ? A-t-elle été identifiée ou catégorisée comme provenant de tel ou tel milieu par son interlocutorat en raison d'une forme linguistique considérée comme symbole d'une certaine provenance ?

2.2.2 Comment explique-t-on l'évolution historique des pratiques linguistiques ?

De même, lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'évolution diachronique des pratiques linguistiques dans le temps selon différents territoires, on peut voir formulées des lois phonétiques générales expliquant que tel phonème évolue nécessairement vers tel autre phonème dans le temps, que la prononciation a tendance à se simplifier au fil des siècles (la fameuse « loi du moindre effort »), ou au contraire à se complexifier. Mais s'il était réellement contenu dans l'essence d'un phonème que d'évoluer vers tel autre [95] phonème dans le temps, il faudrait alors expliquer pourquoi les différentes langues issues du latin connaissent aujourd'hui des prononciations différentes, et pourquoi, au sein d'une même "langue", on observe également de la variation¹¹.

S'il ne s'agit pas de contester que les évolutions diachroniques de la phonétique peuvent faire l'objet de régularités¹², en revanche il convient de constater qu'une explication des changements de prononciation qui serait purement immanente à la linguistique ne pourrait constituer qu'un catalogue des changements au fil du temps. Si l'on veut réellement pouvoir expliquer ces changements, alors il faut prendre en compte un précepte méthodologique simple : *les mots ne voyagent pas tout seuls*. Comprendre l'évolution dans le temps des manières de parler en fonction des territoires et des populations, c'est refaire l'histoire des migrations, des échanges commerciaux, des colonisations, des guerres, du prosélytisme religieux, et des oppositions politiques.

Poser la question de l'évolution linguistique dans des termes sociaux, c'est, par exemple, se demander : quels sont les pôles géographiques qui favorisent le brassage des manières de parler, par opposition à des endroits où se maintiennent des particularités ? Dans quelles situations un locutorat a-t-il intérêt à adopter les pratiques d'un autre groupe, ou au contraire à souhaiter s'en démarquer ? Lorsque différentes populations sont en contact, y a-t-il une configuration sociale qui explique que l'adaptation s'opère plutôt dans un sens que dans un autre ?

Par exemple, dans sa célèbre étude sur l'île de Martha's Vineyard (Massachusetts, États-Unis), William Labov observe que les insulaires dont la prononciation des diphtongues est la plus proche du continent sont celles et ceux ayant une attitude négative envers l'île ou favorable envers les touristes fortunés du continent, alors que les personnes maintenant ou accentuant une prononciation des diphtongues plus spécifique à l'île sont celles souhaitant exprimer une appartenance insulaire, par opposition aux touristes du continent¹³.

2.3 D'autres catégories, pour résoudre ces problèmes ou les reconduire ?

En réalité, le problème ne réside pas tant dans la notion de *langue* elle-même que dans la tentative de vouloir classer les pratiques linguistiques [96] dans des catégories bien déterminées, étanches et intérieurement homogènes, niant ainsi la fluidité, la variation, l'inventivité qui caractérisent nos pratiques linguistiques au quotidien. Ainsi, bien que certaines catégories puissent

11 Voir AITCHISON (Jean), *Language Change : Progress or Decay ?*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 1981.

12 Des notions comme celle d'"amuïssement" ou d'"épenthèse" ont ainsi une portée générale qui leur permet de s'appliquer à de nombreux cas.

13 Voir LABOV, (William), « The Social Motivation of a Sound Change », *Word*, 3 (19), 1963, p. 273-309. Article traduit en français dans *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976, p. 45-93.

sembler dissiper partiellement les apories que nous remarquons au sujet de la notion de "langue", elles se bornent en fait à les reconduire.

Par exemple, la notion de "dialecte" peut donner l'impression de concéder une certaine prise en compte de l'hétérogénéité géographique des pratiques linguistiques. Pourtant, les observations empiriques ne témoignent pas davantage d'homogénéité au sein d'un "dialecte" qu'au sein d'une "langue" : **d'une part**, d'un point de vue strictement géographique, les frontières (nommées "isoglosses") que l'on peut tracer pour démarquer entre elles les différentes pratiques territoriales ne se superposent pas d'une carte à une autre ; **d'autre part**, l'hétérogénéité géographique se croise toujours avec les autres facteurs de différenciation (générationnels, socioprofessionnels, etc.). En ce sens, loin de contester le présupposé d'homogénéité des pratiques linguistiques, la notion de "dialecte" ne fait que le reconduire à une plus petite échelle.

De même, des notions comme celles de "créole", "métissage", "emprunt" prétendent rendre compte de la porosité des pratiques linguistiques entre elles, mais elles tiennent leur validité du présupposé selon lequel il est possible de différencier les pratiques en question d'autres, qui ne seraient ni "créolisées", ni "métissées", ni "empruntées". Or, est-il possible de trouver un mot du français qui n'ait pas, à une époque ou une autre, une provenance d'une autre langue ? Le fait que nous catégorisons certains mots comme "emprunts" (par exemple, ceux pris récemment à l'anglais des États-Unis), et non ceux venant du grec, du latin, de l'arabe, de l'allemand, ou autre, pris il y a plus longtemps, n'a pas de pertinence d'un point de vue linguistique, puisque le processus d'appropriation lexicale, bien que plus ancien et donc moins visible aujourd'hui, est identique dans les deux cas. En revanche, le fait que le sens commun opère une distinction entre des mots relevant de l'"emprunt" et d'autres n'en relevant pas est révélateur de la manière dont les discours sur les langues dessinent l'autochtonie et ses frontières. À ce titre, cette distinction est intéressante à étudier d'un point de vue anthropologique.

3 Les effets politiques de l'usage de la notion de "langue"

Jusqu'ici, nous avons présenté les insuffisances de la notion de langue du point de vue de sa pertinence descriptive. Cette notion devrait déjà être [97] remise en question si elle se contentait de rendre compte avec imprécision de nos pratiques linguistiques dans leur complexité. Mais il convient d'insister sur un second point : l'usage de la notion de "langue" a des effets sociopolitiques.

Premièrement, en présentant des usages particuliers comme relevant "de la langue", et le reste comme n'en relevant pas, elle promeut un parler au statut de référence, engendrant ainsi la périphérisation, sinon la hiérarchisation, des autres pratiques pourtant fréquentes.

Deuxièmement, en présentant les usages comme partagés au sein d'un groupe, et facilement différenciables de ceux d'autres groupes, elle peut faire l'objet de discours la mobilisant afin de renforcer un sentiment d'appartenance communautaire, et en venir ainsi à renforcer des postures identitaires s'appuyant sur une conception essentialisante des pratiques linguistiques, et culturelles en général.

3.1 Instauration d'une norme, hiérarchiser les usages

La linguistique traditionnelle a pour habitude d'opérer sur des entités linguistiques dont la définition est considérée comme évidente, non problématique. On étudie ainsi « la flexion du verbe en géorgien » ou « le système des voyelles en français ». Mais qu'entend-on par "le géorgien" ou "le français" ? Étant donnée l'hétérogénéité des manières de parler que recouvre toute catégorie de "langue", cela signifie que l'on a, au sein de la diversité des pratiques linguistiques, sélectionné les usages d'un certain milieu circonscrit pour les présenter comme représentatifs d'une communauté plus large, qui pourtant ne la partage pas nécessairement à si grande échelle.

3.1.1 Qui parle "le" français ?

La linguistique croit traditionnellement pouvoir se décharger de ce problème en invoquant une distinction entre l'approche "prescriptive" de la grammaire, des manuels, qui disent comment il faudrait "bien" parler, et l'approche "descriptive" des linguistes, qui se contenteraient de rendre compte de la manière dont les gens parlent. Mais de quels gens parle-t-on ? Quand bien même elle se revendiquerait uniquement "descriptive", la linguistique a bien dû opérer une sélection, au sein de la diversité des manières de parler, de certaines plutôt que d'autres. Sur quels critères s'opère une telle sélection ? Le problème n'est pas d'avoir sélectionné les pratiques linguistiques d'un certain milieu social, générationnel, géographique, etc., mais bien plutôt de ne pas expliciter, assumer, ni justifier les critères sur lesquels s'opère une telle sélection. [98]

3.1.2 Créer le centre et la périphérie

Ce faisant, on décrit la pratique très contextuelle ainsi sélectionnée comme représentative d'un usage supposé partagé au sein d'une communauté toute entière. On attribue ainsi des airs d'évidence à une pratique dont on élude le contexte de provenance et les méthodes d'obtention.

Il n'est pas rare de voir la sociolinguistique présentée comme une discipline plus "politisée" que la linguistique traditionnelle, pourtant nous venons de voir qu'il en va autrement : la sociolinguistique montre à quel point la description linguistique traditionnelle, même lorsqu'elle se veut purement "descriptive", constitue déjà une opération politique. En effet, en présentant un certain corpus ayant fait l'objet d'une sélection comme représentative "du" français, on instaure l'usage ainsi décrit dans une position de représentativité, sinon d'autorité, et c'est comme si l'on disait : *"c'est ainsi que parlent les (bons, vrais) francophones"*. Une telle description a pour effet de reléguer toutes les autres pratiques linguistiques existantes au sein de la même langue au rang de variante pittoresque, de localisme, voire de "faute"¹⁴. Ainsi, en décrivant une pratique située que l'on présente comme un usage généralisé, la description linguistique traditionnelle opère bien souvent une hiérarchisation, consciente ou non¹⁵.

3.1.3 Entre normativisme et relativisme : la question des contextes de pratique

Est-ce à dire qu'il faut récuser toute norme linguistique, tout usage présenté comme "de référence" ? La sociolinguistique est-elle la justification théorique d'un relativisme échevelé en matière de langage ? La réponse peut se faire en deux temps.

14 Il est intéressant de constater que l'on utilise ici le vocabulaire moral de la "faute", y compris pour l'orthographe, plutôt que de mentionner une simple erreur, inattention, ou une pratique différente de la forme normée.

15 Voir BOURDIEU (Pierre), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001, rééd. augmentée de *Ce que parler veut dire*, paru en 1982.

Premièrement, effectivement il convient de rappeler que, dans l'absolu, il n'y a pas de sens de considérer qu'une pratique linguistique serait supérieure à une autre, sauf à les comparer à une norme dont il s'agit alors de rappeler le caractère contingent, arbitraire (qui a fixé la norme ? Dans quelle région, quel milieu social, à quelle époque ?).

Deuxièmement, on constate qu'il peut être utile d'enseigner et de faire usage de pratiques linguistiques partagées, à certains moments, dans certaines conditions, et il convient alors de se demander : à quel(s) moment(s) est-il important de se conformer à un usage institutionnel ou scolaire, pour quelle(s) raison(s) est-ce important à ce moment précis et dans quel(s) [99] contexte(s) est-il possible de s'en dispenser ? Une démarche qui analyserait selon les mêmes exigences la réponse à un formulaire administratif et un échange de SMS entre amis, un oral d'examen et une conversation dans un cadre festif, l'écriture d'un travail théorique et la discussion avec des enfants, témoignerait surtout d'un certain absolutisme de la norme linguistique et d'une cécité envers la variation des contraintes propres à chaque contexte communicationnel. Les cadres de valorisation varient eux-mêmes d'un contexte à un autre : si parler dans un oral de concours comme on le fait à ses amis, ses amies, ou à sa famille peut être mal perçu, l'inverse est également vrai.

En ce sens, il ne s'agit plus d'évaluer si une pratique linguistique est "bonne" ou "mauvaise", "correcte" ou "incorrecte", "fautive" ou non, etc., mais simplement si elle est ou non *adaptée au contexte de communication* au sein duquel il en est fait usage. Autrement dit, à travers un regard sociolinguistique, il n'y a de correction que contextuelle.

3.2 Langue et sentiment d'appartenance communautaire

Le second effet politique de la notion de *langue* tient au fait qu'elle contribue à une définition essentialiste des pratiques culturelles au sein d'une communauté. "La langue" est alors décrite comme un patrimoine commun partagé, faisant partie d'un ensemble d'autres pratiques culturelles qui seraient tenues pour constitutives d'une identité nationale. "La langue" constitue une description de nos pratiques linguistiques dont on a gommé l'hétérogénéité interne comme les éventuels éléments partagés avec l'extérieur, qui permet ainsi facilement de délimiter un *nous* et un *elles et eux*. "La langue" fait alors partie du *kit* des stéréotypes propres à chaque nation, avec quelques traits de caractère, quelques recettes de cuisine, et autres images¹⁶.

L'évolution de la langue, sous l'effet des changements générationnels, technologiques, de l'apport des migrations, se trouve alors décrite sous des termes plus axiologiques que réellement descriptifs : les discours médiatiques évoquent une « décadence », la perte d'un patrimoine. La langue française, étant associée à une « identité », un « esprit » voire un « génie » proprement français, se trouve surinvestie de projections identitaires, et les discours les plus alarmistes se diffusent dans les médias¹⁷. [100]

Qu'il s'agisse de débats concernant les « mots anglais » dans la langue française, la « langue des cités », la « réforme de l'orthographe », « l'écriture inclusive », la « baisse du niveau » ou tout autre sujet médiatique, ce sont de bons exemples de prises de position où la mention d'une

16 Voir THIESSE (Anne-Marie), *La création des identités nationales*. Europe, XVIII^e-XX^e siècle, Paris, Le Seuil, 1999 ; CRÉPON (Marc), *Les géographies de l'esprit. Enquête sur la caractérisation des peuples de Leibniz à Hegel*, Paris, Payot, 1996.

17 Les discours d'un Alain FINKIELKRAUT, Alain BENTOLILA, Eric ZEMMOUR, Lorant DEUTSCH sont révélateurs de telles prises de position, de même que les déclarations de l'Académie française.

« intégrité » de la langue à conserver contre les « assauts » de la modernité ou de l'étranger sert bien souvent de prétexte à des prises de positions politiquement conservatrices, sinon réactionnaires. Dans ces discours, il n'est pas question de rendre compte des pratiques linguistiques dans la complexité de leur répartition, mais simplement de porter des jugements ou des évaluations, où les censeurs se contentent bien souvent d'ériger comme norme une pratique de la langue qui correspond à leur propre ancrage social.

4 Conclusion : de l'emploi des catégories à l'analyse des catégorisations

Nous avons tenté de résumer, de manière brève et systématique, des arguments qui expliquent pourquoi la notion de "langue" a fait l'objet de critiques dans les réflexions issues de la sociolinguistique, de la sociologie et de l'anthropologie des dernières décennies.

Présenter les limites de la notion de "langue" et des modes de description apparentés qui reposent sur les mêmes présupposés constitue une première étape. La seconde étape, qui n'a été ici que trop rapidement abordée, consiste à prendre les usages de ces catégorisations pour objets d'étude.

Au vu des arguments précédemment exposés, on comprendra qu'une question comme *"telles manières de parler constituent-elles deux langues distinctes, ou deux dialectes d'une même langue ?"* n'a pas de sens d'un point de vue (socio)linguistique : les méthodes descriptives ne sont pas en mesure de déterminer un seuil à partir duquel un écart permettrait à un parler de sortir d'une langue pour en former une autre distincte.

Il conviendrait plutôt de répondre : ce sont des décisions essentiellement politiques qui ont pour conséquence de classer tel ensemble de pratiques dans la catégorie de "langue" ou de "dialecte". Un tel constat soulève alors de nouvelles questions : qui a intérêt à voir cet ensemble de pratiques classé dans la catégorie de "langue", et qui dans celle de "dialecte" ? Quelle opération produisons-nous socialement lorsque nous décidons de donner un nom à telle pratique linguistique, de la ranger dans une classe (langue/dialecte, mais aussi "patois", "jargon", "argot", etc.), ou de la hiérarchiser par rapport à d'autres ? Bref, une fois la notion de "langue" abandonnée comme concept descriptif, celle-ci peut être réintroduite à titre d'objet d'étude : de quoi nos discours sur les langues sont-ils révélateurs ? [101]

Revenons donc à la question de départ : qu'apprend-on quand on apprend des langues ? Par qui est-elle posée ? Par des enseignants et enseignantes de "langues". Cette profession a-t-elle un intérêt à voir abandonner la notion de "langue" ? Non, il s'agit là de la définition même de son objet d'exercice ! Que gagnera-t-on à dire que l'on apprend telle ou telle chose en apprenant telle ou telle langue ? « Les langues ouvrent aux cultures des autres pays et rendent plus tolérants » ; « Les langues proposent des constructions logiques différentes et forment ainsi la rationalité à une diversité de manières de penser » ; « Les langues anciennes permettent de comprendre le français d'aujourd'hui, de renouer avec notre culture, notre patrimoine, notre héritage », etc.

Sans prétendre déclarer faux de tels constats, la réorientation du regard proposée ici invite à se demander quelles sont les *fonctions sociales* de tels discours sur les langues, quelles positions sociales ils permettent de (dé)légitimer ou de défendre. Un tel détournement de la question initiale pourra sûrement sembler impertinent. Ainsi convient-il de préciser qu'il ne vise nullement à

s'opposer à l'apprentissage des langues mais simplement à rappeler qu'il n'y a pas de question désintéressée et qu'il est possible de valoriser la diversité des pratiques linguistiques en faisant usage d'autres notions.

Pour en revenir malgré tout à la question de l'apprentissage, il serait alors possible de reformuler la question : à défaut d'apprendre "des langues", nous pourrions dire que nous élargissons le répertoire de la diversité des pratiques linguistiques, afin de viser une adaptation à un plus grand nombre de contextes d'interlocution. Et à défaut de dire que nous apprenons "une langue", nous pourrions dire que nous apprenons à nous rapprocher des pratiques normées ou reconnues officiellement en raison de leur valorisation sociale par rapport à d'autres, dans certains milieux, notamment administratifs, professionnels, ou scolaires.